

PARIS DANS L'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINE



1994 / 2004

LES OBJECTIFS CHIFFRÉS DU SDRIF DE 1994

Mise en regard des objectifs et des évolutions 1990-2003

Novembre 2004

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

17, BD MORLAND – 75004 PARIS

TÉL : 01 42 71 28 14

FAX : 01 42 76 24 05

<http://www.apur.org>

Les objectifs chiffrés du SDRIF de 1994 Mise en regard des objectifs et des évolutions 1990-2003

Cette note présente de manière synthétique les objectifs chiffrés du SDRIF de 1994 et les écarts entre ces objectifs et l'évolution réellement constatée à la date la plus récente possible – autant que faire se peut en 2003 – pour Paris et la région.

Elle se propose donc de mettre à jour de manière partielle les éléments de suivi du SDRIF présentés dans le document de la Direction Régionale de l'Équipement de l'Île-de-France de mai 2002 « Population Emploi: Évolutions Longues; Éléments du Suivi du SDRIF ». Ceux-ci se basaient sur l'année 1999.

Les thèmes ici abordés, pour lequel le SDRIF présente des perspectives chiffrées d'évolution sont la population, l'emploi, le taux d'emploi, le logement et les locaux d'activité.

Les principales sources sont le recensement de 1999, les estimations localisées de populations, de l'INSEE et les fichiers SITADEL, de la DREIF.

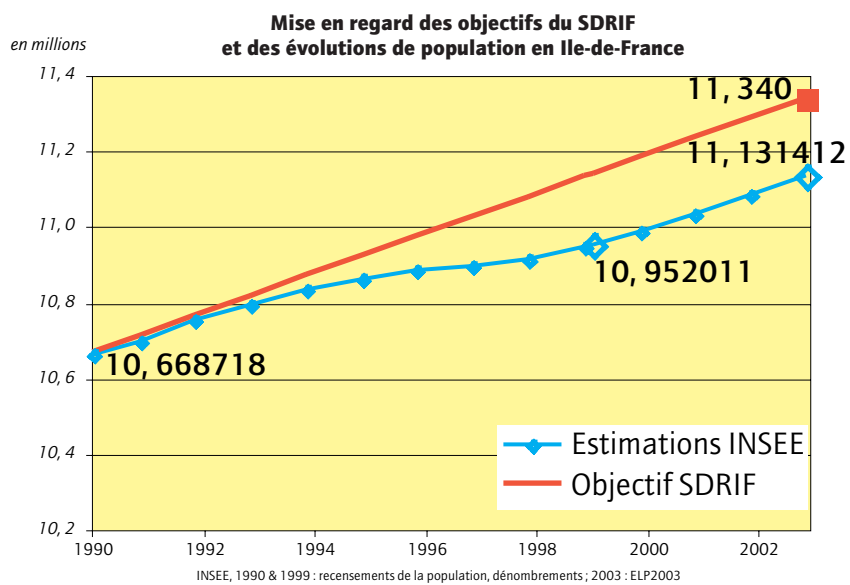
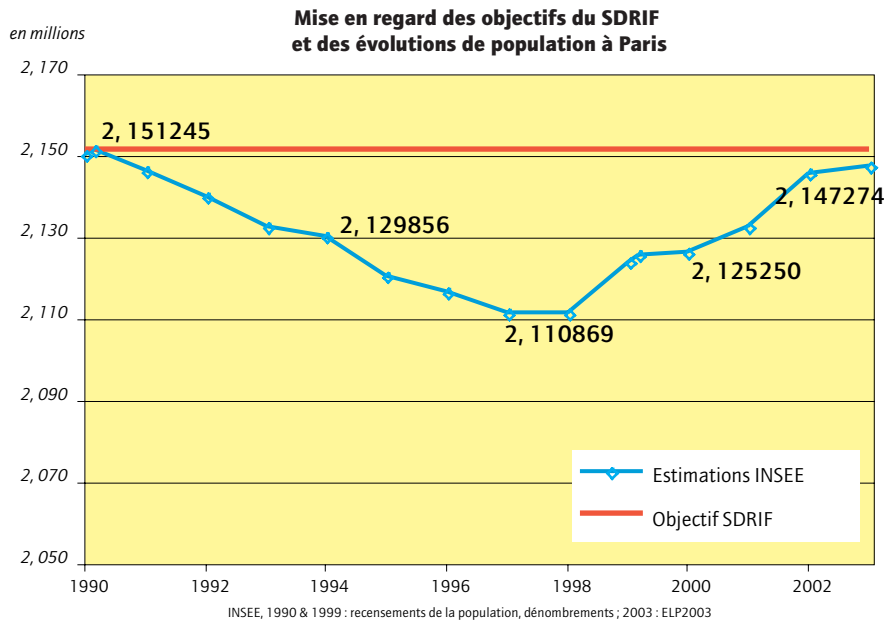
1 – Les objectifs de population

2 – Les objectifs en matière d'emploi

3 – Les taux d'emploi

4 – Le logement

5 – Les surfaces d'activités



1 – Les objectifs de la population

1/L'objectif de population du SDRIF est atteint pour la capitale...

Le SDRIF de 1994 exprime la volonté de stabiliser la population parisienne.

Ainsi, le chiffre de population visé à l'horizon 2015 est-il de 2 150 000 habitants comme en 1990.

Après avoir diminué de 1990 à 1997 (-39 300 habitants), la population parisienne aurait augmenté d'à peu près autant depuis cette période (+36 400) d'après les estimations localisées de population de l'INSEE (ELP2003)¹.

Ainsi au 1^{er} janvier 2003, la population parisienne est-elle estimée à 2 147 000 habitants par l'INSEE, soit un chiffre quasi identique à celui de 1990.

Malgré des fluctuations sur la période 1990-2003, le taux de variation annuelle de la population (de -0,01 %) est donc quasiment celui escompté par le SDRIF (0 %).

2/... Mais les objectifs fixés ne sont pas atteints pour la région

Concernant l'ensemble de la région, le SDRIF de 1994 prévoit que la croissance démographique soit maîtrisée.

Il table donc sur un chiffre de population de 11,8 millions habitants en 2015 soit un chiffre bien inférieur aux 13 millions d'habitants qu'estimait la DATAR si le rythme de la croissance observé en 1990 s'était maintenu. **L'augmentation annuelle prévue en 1994 est donc de 0,41 %** sur l'ensemble de la période avec une croissance légèrement plus rapide en début de période du fait de la pyramide des âges de 1990 (0,48 % par an).

Or au 1^{er} janvier 2003, la population régionale est estimée à 11,13 millions d'habitants par l'INSEE, **soit une augmentation annuelle depuis 1990 de seulement 0,33 %**.

Ainsi les objectifs de limitation de la croissance démographique en Ile-de-France sont-ils dépassés. **Les Franciliens sont moins nombreux que prévus.**

A noter que si l'hypothèse d'évolution démographique du SDRIF avait été effective sur la période 1990-2003, les franciliens seraient aujourd'hui plus nombreux de 209 000 habitants (11,24 millions au 1^{er} janvier 2003 contre les 11,13 millions selon les Estimations Locales de Populations de 2003).

Mise en regard des objectifs du SDRIF et des évolutions de population à Paris et en Ile-de-France

	SDRIF						INSEE								
	1990	2003	2 015	Evolution 1990-2015			1990	1999	2003	Evolution 1990-1999			Evolution 1990-2003		
				en effectifs	en %	Taux de variation annuelle				en effectifs	en %	Taux de variation annuelle	en effectifs	en %	Taux de variation annuelle
Paris	2 151 245	2 151 245	2 151 245	0	0%	0%	2 151 245	2 125 246	2 147 274	-25 999	-1,2%	-0,14%	-3 971	-0,2%	-0,01%
IDF	10 660 554	11 340 000	11 800 520	1 139 966	10,7%	0,41%	10 660 554	10 952 011	11 131 412	291 457	2,7%	0,30%	470 858	4,4%	0,33%

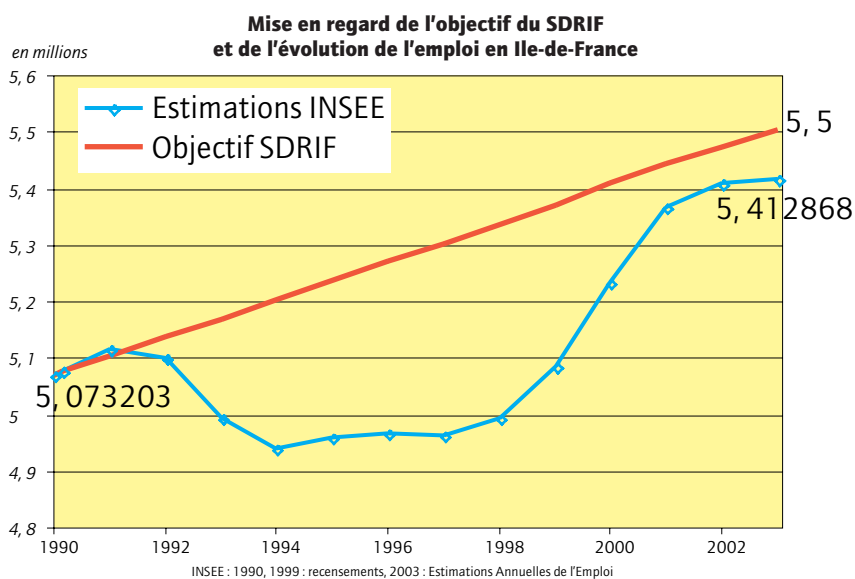
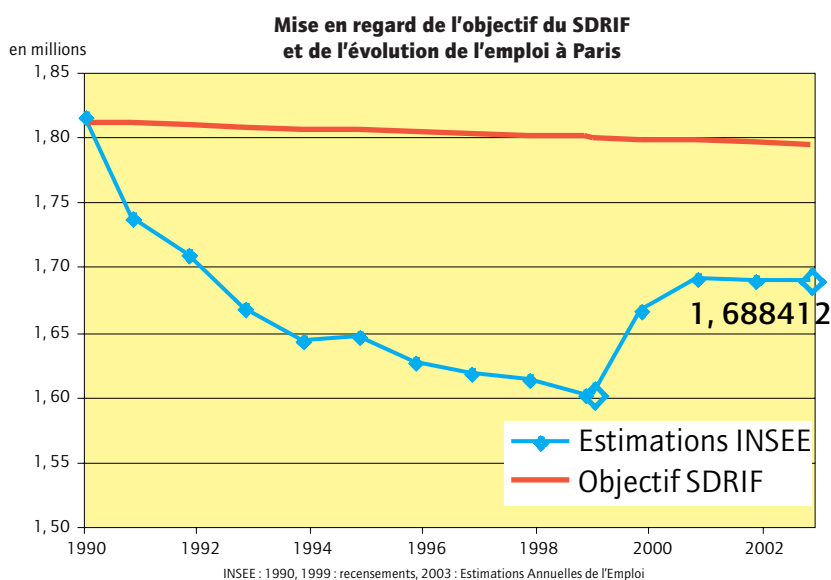
Sources : SDRIF : Schéma Directeur d'Ile de France 20015, Préfecture de la région Ile-de-France, DREIF & Population Emploi, Evolution Longues ; Eléments de suivi du SDRIF, DREIF, Mai 2002

¹ – Chaque année, l'Insee estime la population, à la date du 1^{er} janvier, des régions et des départements de France métropolitaine. Pour les années 1990 et 1999, les estimations de population au 1^{er} janvier s'appuient sur les dénombrements issus des deux derniers recensements de la population. Entre les recensements, les évolutions de la population doivent être estimées. Ces estimations s'appuient sur le solde naturel connu à travers les statistiques d'état civil et le solde migratoire qui, échappant à toute procédure d'enregistrement, doit être estimé (cf. annexe 1 ; méthodologie des ELP)

Mise en regard des objectifs du SDRIF et de l'évolution de l'emploi à Paris et en Ile-de-France

	SDRIF						INSEE								
	1990	2003	2015	Evolution 1990-2015			1990	1999	2003	Evolution 1990-1999			Evolution 1990-2003		
				en effectifs	en %	Taux de variation annuelle				en effectifs	en %	Taux de variation annuelle	en effectifs	en %	Taux de variation annuelle
Paris	1 796 378	1 780 778	1 766 378	-30 000	-1,7%	-0,07%	1 815 345	1 600 815	1 688 412	-214 530	-11,8%	-1,39%	-126 933	-7,0%	-0,56%
IDF	5 091 107	5 500 000	5 800 107	709 000	13,9%	0,52%	5 075 974	5 041 995	5 412 868	-33 979	-0,7%	-0,07%	336 894	6,6%	0,50%

Source : SDRIF : Schéma Directeur d'Ile de France 2015, Préfecture de la région Ile-de-France, DREIF & Population Emploi, Evolution Longues ; Eléments de suivi du SDRIF, DREIF, Mai 2002



2 – Les objectifs en matière d'emploi

1/En 2003 le nombre d'emplois à Paris est largement inférieur aux objectifs du SDRIF...

Le SDRIF table sur une perte d'emplois de l'ordre de 30 000 dans la capitale entre 1990 et 2015, soit une perte annuelle moyenne de 1 200 emplois.

Selon les estimations annuelles de l'emploi de l'INSEE, sur la période 1990-2002, on a observé trois principales phases d'évolution :

- 1990-1998 : une chute de l'emploi liée à une mauvaise conjoncture économique générale, marquée notamment par la crise de l'immobilier ;
- 1998-2001 : une augmentation de l'emploi liée à une amélioration de la conjoncture économique, au dynamisme des nouvelles technologies (e-business, téléphonie sans fil...), mais aussi à des événements très éphémères : ainsi la crainte du « bug » de l'an 2000 puis le passage à l'euro l'année suivante ont engendré la création de nombreux emplois dans le secteur informatique.
- 2001-2002 : nouvelle baisse de l'emploi dans un climat économique pessimiste (chute des valeurs boursières en particulier du NASDAQ, attentats du 11 septembre...)

Entre le recensement de mars 1990 et le 1^{er} janvier 2003, **la perte d'emploi dans la capitale se chiffre à 127 000** (123 000 en ne prenant en compte que les estimations annuelles de l'emploi pour 1990 et 2003) soit **à Paris une baisse annuelle** aux alentours de – 9 500 emplois, **8 fois plus importante que les perspectives du SDRIF**. Dit autrement, sur l'ensemble de la période le taux de variation annuelle a été de -0,56 % alors que l'objectif du SDRIF à l'horizon 2015 est de -0,07 %.

2/... tandis qu'en Ile de France, le nombre d'emplois en 2003 s'est rapproché des perspectives du SDRIF

Pour la région, globalement, le SDRIF table sur une croissance de 709 000 emplois d'ici 2015, soit une augmentation annuelle de 28 400 emplois et un taux de variation annuelle de 0,52 %. Comme le stipule le document de la DREIF², ce taux de variation linéaire est théorique, les évolutions en matière d'emploi étant fortement cycliques.

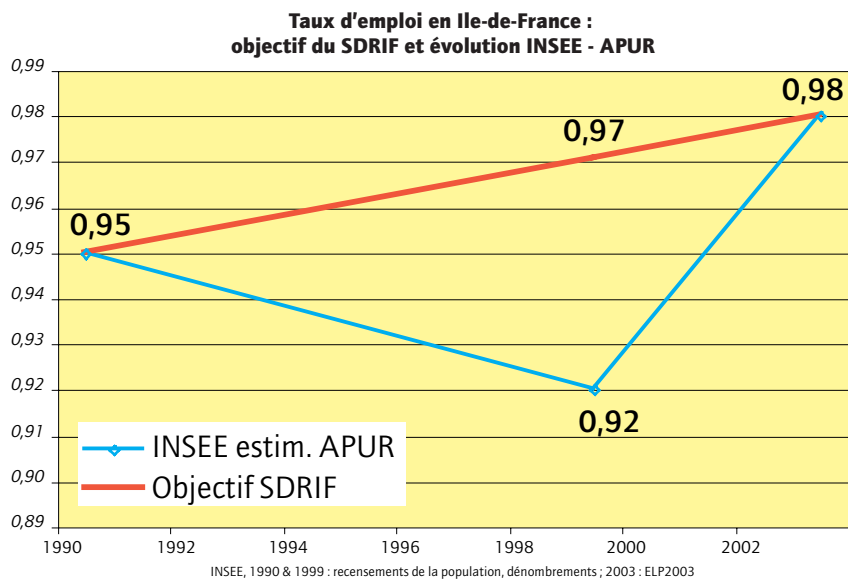
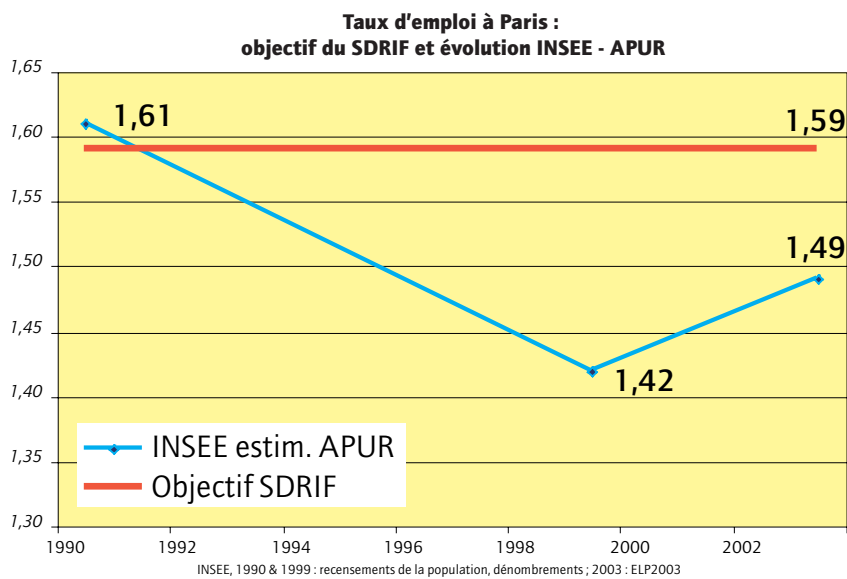
Pour 2003, le SDRIF table d'ailleurs sur un chiffre de 5,5 millions d'emplois, soit une évolution annuelle moyenne de 0,60 %, plus importante donc que celle prévue pour l'ensemble de la période.

Dans les faits, l'emploi francilien a diminué dans la région après 1991, s'est stabilisé de 1994 à 1998 et — comme l'évolution précédemment exposée pour Paris — a très fortement augmenté de 1998 à 2001. En 2002 l'évolution est à la stabilité.

Du fait de la très forte remontée de l'emploi de la fin des années 1990 à 2001, le nombre d'emplois au 1^{er} janvier 2003 (5,4 millions) s'est donc fortement rapproché des perspectives du SDRIF (5,5 millions) avec une différence de – 87 000 emplois (alors qu'elle était de l'ordre de – 344 000 en 1998).

Notons que si le taux d'évolution annuel moyen effectif entre 1990 et 2003 (0,50 %) est plus faible que celui escompté pour cette même période (0,60 %), il est en revanche très proche de celui escompté pour la période 1990-2015 (0,52 %).

² – Population Emploi, Evolution Longues; Eléments de suivi du SDRIF, DREIF, mai 2002



3 – Les Taux d'emploi

1/Un taux d'emploi à Paris un peu moins élevé que celui escompté...

Le taux d'emploi permet de mesurer l'équilibre habitat emploi: il s'agit du rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents.

En 1994, le Schéma Directeur d'Ile-de-France vise à stabiliser le taux d'emploi parisien à un niveau élevé de l'ordre de 1,6.

La chute de l'emploi dans la capitale dans les années 1990 a entraîné une baisse sensible du taux d'emploi qui est passé de 1,61 en 1990 à 1,42 en 1999.

L'amélioration de la conjoncture économique de 1998 à 2001 a eu pour conséquence un regain d'emplois et par-là même une remontée du taux d'emploi.

Selon des estimations de l'APUR le taux d'emploi dans la capitale serait de 1,49 au 1^{er} janvier 2003 ³, soit 0,1 de moins que les perspectives du SDRIF.

2/... alors qu'en Ile-de-France, selon les estimations APUR, le taux d'emploi attendu serait atteint

La volonté principale du SDRIF concernant le taux d'emploi est un rééquilibrage géographique: si l'objectif est la stabilité à Paris, le SDRIF vise à maîtriser la croissance du taux d'emploi en petite couronne ouest et, *a contrario* le redresser en petite couronne est, et surtout en grande couronne.

De manière globale le taux d'emploi escompté pour la région est de 0,98 en 2003 et de 1,0 en 2015.

Après avoir diminué de 1990 à 1999 passant de 0,95 à 0,92, il se serait redressé selon des estimations de l'APUR au niveau des perspectives du SDRIF, à savoir 0,98 en 2003.

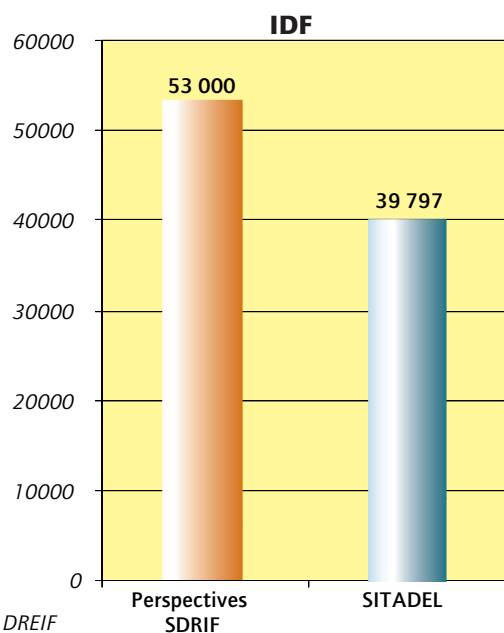
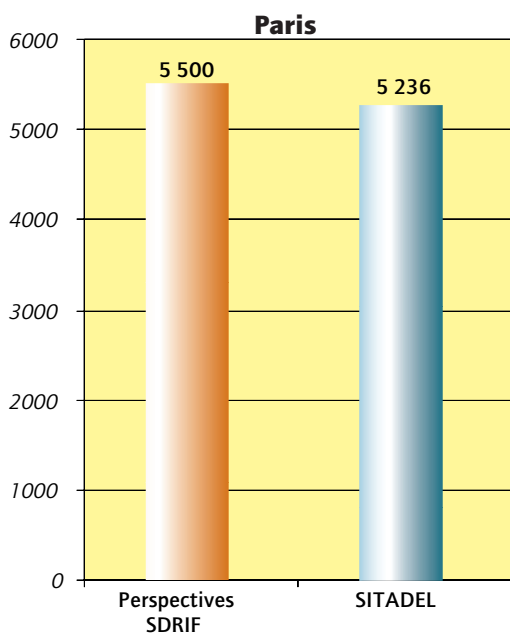
Mise en regard des objectifs du SDRIF et de l'évolution du taux d'emploi à Paris et en Ile-de-France

	SDRIF					INSEE				
	1990	2003	2015	Evolution 1990-1999	Evolution 1990-2015	1990	1999	2003	Evolution 1990-1999	Evolution 1990-2003
Paris	1,59	1,59	1,59	0	0	1,61	1,42	1,49	-0,19	-0,12
IDF	0,95	0,98	1,00	0,03	0,05	0,95	0,92	0,98	-0,03	0,03

Sources : SDRIF : Schéma Directeur d'Ile de France 20015, Préfecture de la région Ile-de-France, DREIF & Population Emploi, Evolution Longues ; Eléments de suivi du SDRIF, DREIF, Mai 2002

³ – Les estimations du nombre d'actifs et du taux d'activité ne sont pas diffusées par l'INSEE. Aussi les derniers chiffres disponibles sont ceux du recensement de 1999. De manière à les actualiser, l'APUR s'est basé sur les Estimations Localisées de Population et les taux d'activité par sexe et âge. Cf. annexe méthodologique

Construction de logements : perspectives annuelles du SDRIF et constructions réelles (1990-2003)



Source : SITADEL DREIF

4 – Le logement

1/Fin 2003 la livraison de logements à Paris était légèrement moins importante que les attentes du SDRIF...

Les estimations d'évolution du parc de logements ont été réalisées sur la base des prévisions de croissance démographique. En prenant en compte le phénomène de desserrement des ménages, **le SDRIF a estimé à 5 500 le nombre de logements devant être construits annuellement à Paris de manière à ce que la population reste constante.**

D'après SITADEL, ce chiffre atteint 5 236 sur la période 1990-2003. Ainsi en 1999, le nombre de logements autorisés à la construction était inférieur d'environ 1 800 aux perspectives du SDRIF (-4,8 %).

2/...et l'Ile-de-France était loin d'atteindre les objectifs

En visant un chiffre de population francilienne de 11,8 millions à l'horizon 2015, le SDRIF tablait sur la construction de 53 000 logements par an. Mais la crise économique ainsi que les mutations socio-démographiques et des mouvements de transformation du bâti ont fait obstacle à la réalisation de cet objectif durant les années 1990.

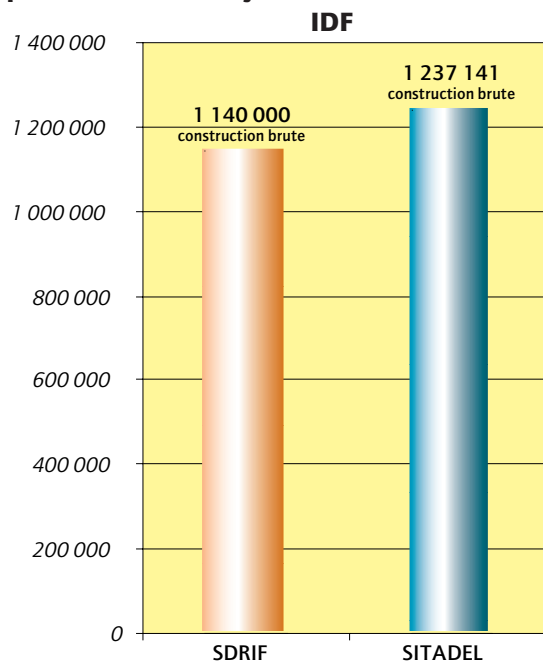
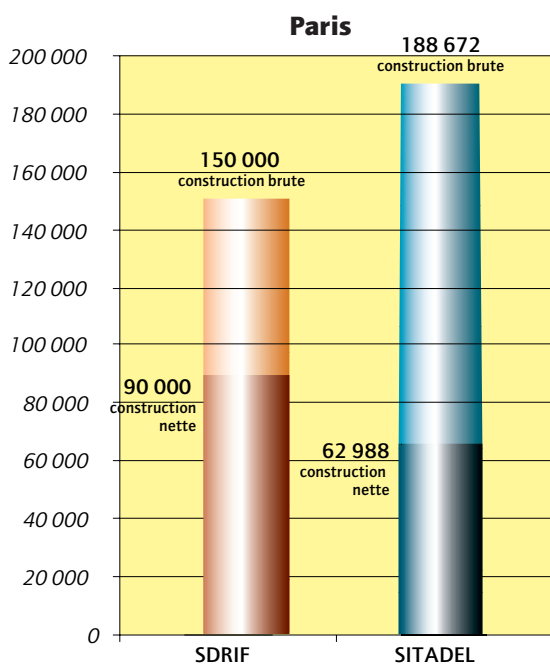
Ainsi un peu moins de 40 000 logements ont été autorisés à la construction chaque année, soit près de 13 000 de moins que les perspectives du SDRIF (-24,9 %).

Constructions de Logements : Perspectives annuelles du SDRIF et constructions réelles

	SDRIF				SITADEL		
	Nombre de logements susceptibles d'être construits				Nombre de logements terminés		
	annuellement	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus	de 1990 à 2015	annuellement sur la période 1990-2003	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus
Paris	5 500	55 000	77 000	137 500	5 236	55 243	73 305
IDF	53 000	530 000	742 000	1 325 000	39 797	424 621	557 163

Source : SITADEL DREIF

Surfaces annuelles en m2 SHON de bureaux construits (Perspectives SDRIF et moyenne SITADEL 1990-2003)



	SDRIF				SITADEL		
	Surfaces en m ² SHON de locaux industriels et de stockage susceptibles d'être construites				Surfaces en m ² SHON de locaux industriels et de stockage autorisées		
	annuellement	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus	de 1990 à 2015	annuellement sur la période 1990-2003	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus
Paris	50 000	500 000	700 000	1 250 000	33 982	395 113	475 746
IDF	1 340 000	13 400 000	18 760 000	33 500 000	1 270 184	11 412 688	17 782 570

Source : SITADEL DREIF

5 – Les surfaces d'activités

1/Bureaux

Les objectifs fixés par le SDRIF de 1994 en termes de construction de bureaux à Paris **entre 1990 et 2015** sont les suivants: 3,75 millions de m² de construction brute, dont 1,5 millions de m² pour le renouvellement du parc ancien (démolition-reconstruction), soit **une construction nette prévue de 2,25 millions de m²**.

Entre 1990 et 2003 inclus, c'est-à-dire sur les 14 premières années, 2 641 400 m² ont été autorisés dans Paris, dont 1 759 500 au titre du renouvellement, **soit une construction nette de 881 800 m²**. Le SDRIF prévoyait pour 1990 à 2003 une construction nette de 1,26 millions de m²

Donc pour la période 2004-2015 le SDRIF autorise encore pour Paris la construction de 1,37 millions de m² de construction nette de bureau

	SDRIF				SITADEL		
	Surfaces en m ² SHON de bureaux susceptibles d'être construites				Surfaces en m ² SHON de bureaux autorisées		
	annuellement	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus	de 1990 à 2015	annuellement sur la période 1990-2003	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus
Paris	150 000	1 500 000	2 100 000	3 750 000	188 672	1 818 481	2 641 412
IDF	1 140 000	11 400 000	15 960 000	28 500 00	1 237 141	10 472 008	17 319 977

	SDRIF				SITADEL		
	Surfaces en m ² SHON de bureaux susceptibles d'être démolis				Surfaces en m ² SHON de bureaux démolis		
	annuellement	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus	de 1990 à 2015	annuellement sur la période 1990-2003	de 1990 à 1999 inclus	de 1990 à 2003 inclus
Paris	60 000	600 000	840 000	1 500 000	125 684	1 403 144	1 759 579

Source : SITADEL DREIF

Pour l'ensemble de la région, le SDRIF prévoyait une construction globale de 28,5 millions de m² entre 1990 et 2015, soit une rythme annuel de 1,14 millions.

Entre 1990 et 2003, 17,3 millions de m² de bureaux ont été construits en Ile-de-France, soit près de 1,24 millions de m² par an. Durant cette période, le rythme de construction au niveau régional a donc été **plus soutenu que prévu (+ 8,5 %)**.

N.B. : On ne dispose pas au niveau régional du quota de renouvellement.

4 – On appelle construction nette la différence entre la construction brute et les démolitions prévues par le SDRIF au titre du renouvellement du parc parisien. Le document ne prévoyait ce quota de renouvellement que pour Paris.

2/Industrie-stockage

Les objectifs fixés par le SDRIF de 1994 en termes de construction de locaux industriels et de stockage à Paris s'élevaient à 1,25 millions de m² entre 1990 et 2015, soit un rythme de 50 000 m² par an.

Or, entre 1990 et 2003, 475 000 m² ont été construits soit un rythme annuel de 34 000 m².

C'est 16 000 m² de moins que ce que prévoyait le SDRIF.

Pour l'ensemble de la région, le SDRIF prévoyait une construction globale de 33,5 millions de m² entre 1990 et 2015, soit un rythme annuel de 1,34 millions.

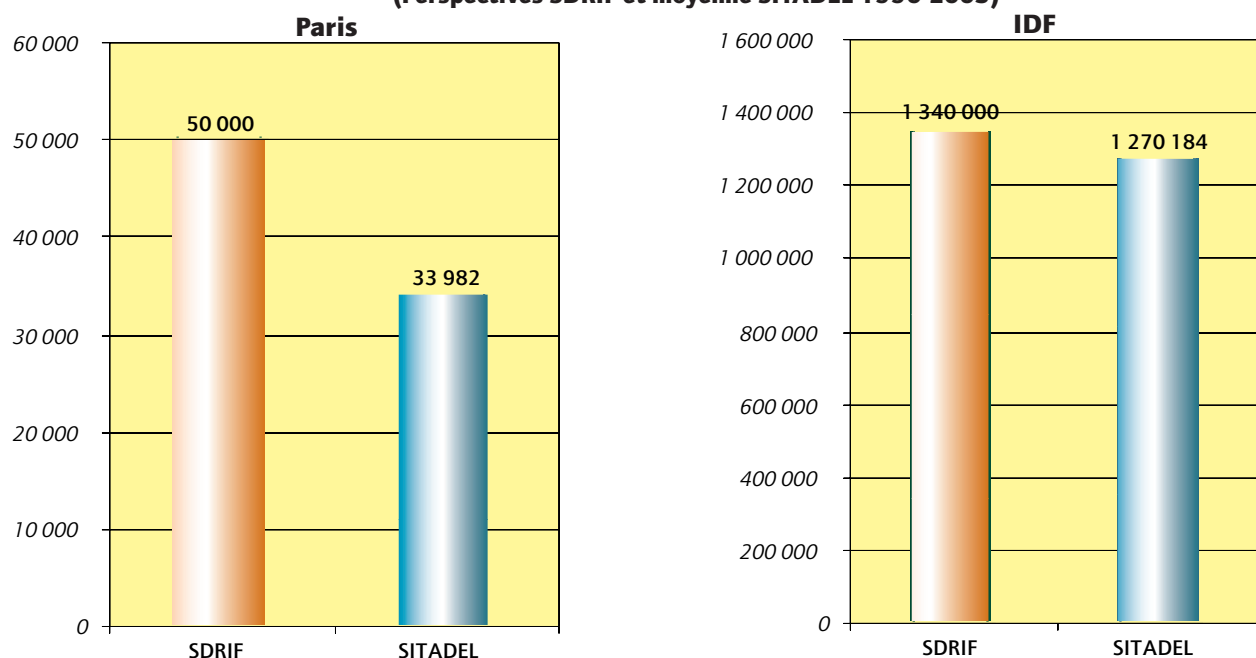
Entre 1990 et 2003, près de 11,5 millions de m² de locaux industriels et de stockage ont été construits en Ile-de-France, soit 1,27 millions de m² par an.

Durant cette période, le rythme de construction au niveau régional a donc été moins soutenu que prévu (– 978,000 m²).

3/Autres locaux

Cette catégorie comprend des types de constructions correspondant notamment à des commerces, des équipements. Si des estimations de ces surfaces ont pu être utilisées dans le cadre des prévisions d'emplois du SDRIF de 1994, aucun objectif chiffré n'a pourtant été annoncé dans ce domaine.

**Surfaces annuelles en m² SHON de locaux industriels et de stockage construits
(Perspectives SDRIF et moyenne SITADEL 1990-2003)**



Les estimations localisées de population / méthodologie

Cette méthodologie est présentée sur le site internet de l'INSEE http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/elp_reg_dep.htm#Soldem

Chaque année, l'Insee estime la population, à la date du 1^{er} janvier, des régions et des départements de France métropolitaine.

Pour les années 1990 et 1999, les estimations de population au 1^{er} janvier s'appuient sur les dénombrements issus des deux derniers recensements de la population, effectués respectivement le 5 mars 1990 et le 8 mars 1999. Entre les recensements, les évolutions de la population doivent être estimées.

Au cours d'une année donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte de deux facteurs :

- le solde naturel, différence au cours de l'année entre le nombre des naissances et celui des décès domiciliés dans la zone géographique ;
- le solde migratoire, différence au cours de la même année entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (entrants) et le nombre de personnes qui ont quitté cette zone pour résider ailleurs (sortants).

Chaque année, le solde naturel des régions et départements est connu à travers les statistiques d'état civil. En revanche, seules des estimations permettent d'appréhender le solde migratoire.

Solde naturel

L'état civil enregistre toutes les naissances, selon le sexe de l'enfant et le lieu de domicile de la mère. De même, il enregistre les décès, selon le sexe et l'âge du défunt, et son lieu de domicile.

Les informations fournies par l'état civil peuvent être considérées a priori comme exhaustives. Cependant il existe des délais de centralisation et de traitement statistique des fichiers, qui peuvent être longs. C'est pourquoi la première estimation des soldes naturels de l'année N est effectuée, à partir de fichiers provisoires, au cours de l'année N + 1. Cette estimation provisoire est ensuite révisée lorsque sont disponibles les données définitives de l'état civil.

Solde migratoire

Les soldes migratoires des régions et départements échappent à toute procédure d'enregistrement. Ils doivent être estimés.

Pour ce faire, l'Insee a mis au point un modèle démographique qui s'appuie sur l'exploitation statistique simultanée de plusieurs sources, de nature variée. La méthode prend en compte les variations annuelles de population telles qu'elles ressortent :

- des fichiers fiscaux de la taxe locale d'habitation,
- des fichiers des abonnés des distributeurs d'énergie électrique (EDF et régies),
- des fichiers des organismes versant des allocations familiales,
- des statistiques d'enfants scolarisés fournies par le ministère de l'Éducation nationale,
- du fichier général des électeurs.

Chacune de ces sources permet de calculer, pour chaque département, un taux de solde migratoire annuel. Une pondération est ensuite effectuée entre ces différents taux, auxquels s'ajoute le taux tendanciel constaté sur la période intercensitaire. Cette pondération est propre à chaque département pour tenir compte, localement, de la qualité respective des sources.

Ce traitement statistique aboutit au calcul d'un taux de solde migratoire synthétique pour chaque département, qui est retenu pour l'estimation finale.

Les estimations du taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents.

Des estimations du nombre d'emplois sont diffusées annuellement par l'INSEE.

En revanche aucune estimation du nombre d'actifs n'est diffusée.

Ainsi aucune estimation du taux d'emploi après 1999 n'est retransmise.

Pour pallier ce manque, l'APUR a fait ses propres estimations en faisant l'hypothèse que le lien existant entre population totale et population active par sexe et âge – à savoir le taux d'activité par sexe et âge – était constant depuis 1999. Aux estimations locales de populations de l'INSEE de 2003, il a donc été appliqué les taux d'activité par sexe et âge de 1999 pour obtenir un nombre d'actifs au 1^{er} janvier 2003.

Pour valider ce modèle, le nombre de chômeurs parisiens (DEFM) a été rapporté au chiffre d'actifs obtenu : il a été obtenu un taux de chômage de 10,8 % en 2003 soit un chiffre proche du taux INSEE de 10,9 %. A noter que ce faible écart, est aussi peut être lié au fait que l'INSEE utilise le nombre de chômeurs au sens du BIT pour calculer le taux de chômage et non le chiffre des DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois).